



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ACTION
SOCIALE
DE L'ÉTAT**

Être là quand
ça compte pour vous



**VOUS AVEZ UN OU DES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS ?
PENSEZ AUX CESU 0 - 6 ANS POUR PAYER VOS FRAIS
DE GARDE !**



Comment ça marche ?

**Votre enfant a entre 0 et 6 ans,
l'État vous aide à financer vos frais de garde !**

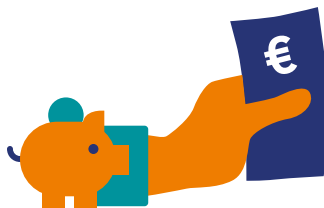
Votre enfant est gardé en crèche, halte-garderie, accueil péri-scolaire, par un assistant maternel, etc.



L'État vous verse une aide financière pour la garde de vos enfants sous forme de CESU 0 - 6 ans



Vous réglez une partie de vos frais de garde grâce aux CESU 0 - 6 ans



Bon à savoir

Les CESU 0-6 ans existent aussi sous forme dématérialisée. Ainsi pour régler vos intervenants, vous n'aurez qu'à effectuer un simple virement en ligne !



Vérifiez votre éligibilité sur :

 www.fonction-publique.gouv.fr/simulateur-ASI

Bénéficiez des CESU 0-6 sur :  www.cesu-fonctionpublique.fr/

Informations au :  01 74 31 91 06